

COLOMBIE-BRITANNIQUE

EMBLÈMES DE LA PROVINCE



DRAPEAU

Le drapeau de la Colombie-Britannique a été adopté en 1960 et reproduit les armoiries de la province : l'Union Jack symbolise nos origines coloniales, les lignes ondulées bleues évoquent l'océan Pacifique, les lignes ondulées blanches représentent les montagnes Rocheuses, et le soleil couchant rappelle que la Colombie-Britannique est la province la plus à l'ouest du pays.



FLEUR

La fleur de cornouiller de Nuttall a été choisie comme emblème floral de la Colombie-Britannique en 1956. Cette dernière fleurit au mois d'avril sur des arbres de 8 à 15 mètres de haut. À l'automne, le cornouiller de Nuttall respandit de baies rouge sombre et d'un feuillage brillant.



OISEAU

Le geai de Steller, *Cyanocitta stelleri*, a été choisi comme oiseau officiel de la Colombie-Britannique le 17 décembre 1987. De couleurs bleu éclatant et noir, c'est un oiseau vif, futé et espiègle que l'on trouve dans toute la province.



ARBRE

Le cèdre rouge de l'Ouest a été adopté comme arbre officiel de la Colombie-Britannique le 18 février 1988. Historiquement, cet arbre a joué un rôle clé dans la vie des autochtones et continue d'être une ressource précieuse.



MAMMIFÈRE

Aussi connu sous le nom d'ours *Kermode*, il est devenu le mammifère emblématique de la Colombie-Britannique en mai 2006 avec l'adoption de la *Loi sur les symboles et cérémoniaux provinciaux*. L'ours *Kermode* ou l'ours Esprit n'est pas un albinos mais plutôt une forme blanche de l'ours noir, une variante génétique rare. Habituellement, ses yeux et son nez sont de couleur brune. On le retrouve dans le nord et le centre de la région côtière de la Colombie-Britannique, particulièrement sur l'île *Princess Royal*.



PIERRE GEMME

La *Loi créant la pierre gemme emblématique de la Colombie-Britannique* a été adoptée en 1968.

Le jade est une pierre extrêmement résistante jadis utilisée dans la fabrication de couteaux et de fers de haches. De nos jours, on s'en sert surtout comme pierre fine en bijouterie et en sculpture. C'est en Colombie-Britannique que l'on retrouve la moitié du jade mondial.



TARTAN

La *Loi créant le tartan de la Colombie-Britannique* a été adoptée en 1974.

Il a été créé en 1967 dans le cadre des célébrations marquant la création de la colonie de Colombie-Britannique et le centenaire du Canada en 1966-1967. Les couleurs du tartan sont le bleu pour l'océan, le blanc pour le cornouiller, le vert pour les forêts, le rouge pour la feuille d'érable et le doré pour la couronne et le soleil.